

RESIMAST 460 boucles

Fiche Système : n° 713
Version n° 5 du 09/2024

Résine polyuréthane flexible

DESSCRIPTIF

RESIMAST 460 boucles est une résine à 2 composants permettant le garnissage des saignées réalisées dans les enrobés, les asphaltes ou les bétons extérieurs. Elle est mise en œuvre par coulage gravitaire à froid.

RESIMAST 460 boucles constitue après coulage un mastic souple et résilient. Il est compatible sans primaire avec toutes les surfaces bitumineuses ou asphalte. Sur les supports en béton, une couche primaire en SRS SINSOL 10R doit être préalablement appliquée.

DOMAINE D'EMPLOI

RESIMAST 460 boucles est destinée au garnissage des saignées réalisées pour le passage des câbles, fibres optiques et boucles magnétiques.

Sa prise rapide à froid, n'engendrant aucun choc thermique, le destine tout particulièrement au traitement des saignées recevant des câbles, boucles magnétiques ou fibres optiques.

AVANTAGES

RESIMAST 460 boucles associe :

- › Ne contient pas de solvants organiques
- › Prise rapide
- › Plusieurs coloris disponibles

CONDITIONNEMENT STOCKAGE

RESIMAST 460 boucles est livrée en kits pré-dosés, prêts à l'emploi. (Consulter notre tarif).

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel.

MISE EN OEUVRE

Conditions d'application et support

Les températures du support et de l'air ambiant lors de l'application et de la réticulation du **RESIMAST 460 boucles** devront être supérieures à 8°C, l'humidité relative de l'air n'excédant pas 80 %.

Les supports devront être secs, cohésifs et propres. Les poussières et boues de sciage seront soufflées à l'air comprimé sec. Il ne devra subsister aucune trace d'ancien mastic.

RESIMAST 460 boucles est compatible sans primaire avec toutes les surfaces bitumineuses ou les revêtements sablés à refus avec de la silice.

Sur les supports en béton, une couche primaire en SRS SINSOL 10R doit être préalablement appliquée.

Les supports à base de liants hydrauliques devront être âgés d'au moins 28 jours, les enrobés bitumineux d'au moins 10 jours et les asphaltes d'au moins 2 jours.

L'application sur les enrobés à froid âgés de moins d'un an est proscrite.

Application

Verser l'intégralité du contenu du récipient B dans celui contenant la partie A, agiter mécaniquement en insistant particulièrement sur la partie inférieure et les bords du récipient.

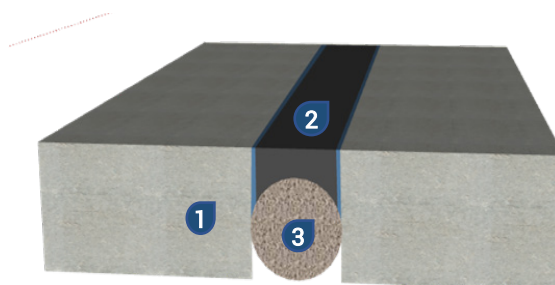
On procédera de préférence à un double mélange.

Le mélange s'applique par simple coulage, après protection des bords supérieurs de la réserve à l'aide d'un ruban adhésif. Cette opération doit être réalisée très rapidement compte tenu de la grande réactivité du produit, particulièrement sur les chantiers exposés à de fortes températures.

Consommation

La consommation du mastic **RESIMAST 460 boucles** sera de 1,3 kg par litre de remplissage.

COMPOSITION DU SYSTÈME



1	Primaire (pour acier & béton)	SINSOL 10 R	150 à 250 g/m ²
2	Mastic d'étanchéité	RESIMAST 460 boucles	1,29 Kg par litre
3	Fond de joint souple	Boudin mousse ou matériaux compressibles du commerce	

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Se référer aux fiches de données sécurité.

DONNÉES TECHNIQUES – HOMOLOGATIONS – ESSAIS

Classification AFNOR [1] NFT 36.005 : famille I – classe 6a

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	DONNÉES
Dosage en poids		Partie A : 83 % Partie B : 17 %
Extrait sec théorique		100 %
Densité à 23°C		1,30 ± 0,03
Couleur		Noire
Point éclair		> 100°C
Viscosité à 20°C		5000 ± 500 mPa.s
Durée Pratique d'utilisation (0.5kg) à 20° C	MO LCPC [2]	> 10 minutes
Délai minimum de remise en circulation		2 heures
Dureté SHORE A à 20° C	NF EN ISO 868 [3]	> 65

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] NF T 36 005** Peintures et vernis - Caractérisation des produits de peintures
- [2] MO LCPC** Durée pratique d'utilisation
- [3] NF EN ISO 868** Détermination de la dureté par pénétration, au moyen d'un duromètre (dureté SHORE)
- REGLES GENERALES D'EMPLOI DES PRODUITS RESIPOLY

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.